



Retour sur le CSE SSG de fin septembre 2023 :

Les indicateurs à fin août 2023 :

- Les effectifs se maintiennent à 13.292 salariés (-49),
- Le taux d'intercontrat est en légère diminution à 3,6% des effectifs (-0,3%), ce qui est toujours supérieur à la norme de 2,5%. Baisse de la sous-traitance à 8,6% des jours produits (-1%) ce qui va dans le sens indiqué depuis 4 mois d'une volonté de réduction.
- Baisse des démissions à 52 en août pour 912 depuis le début de l'année. La tendance est à la forte réduction. Elle est liée à la baisse de l'attrition pour les autres entreprises du secteur.
- Niveau recrutement : réduction ferme.

Le rachat des titres de CS Group est fini et la transmission universelle de son patrimoine au sein de Sopra Steria Group aura lieu le 31 décembre 2023. Cela induit 2 conséquences :

- la possibilité pour SSG de bénéficier de déductions fiscales rétroactivement au 1^{er} janvier 2023, et ainsi l'exempter du versement d'impôt sur les sociétés à l'Etat pendant de très longues années (**Banco 1**),
- l'impossibilité, pendant aussi de longues années, du versement d'une quelconque participation aux salariées de SSG par application de la formule légale (**Banco 2**). Ce pourquoi **S3i** revendique l'ouverture d'une négociation gagnante-gagnante, mettant en place une formule de participation dérogatoire.

S3i, moteur sur le sujet, a voté une expertise en CSE SSG pour trouver des alternatives légales permettant la distribution d'une vraie participation (pour S3i : 2.000 € minimum) !

A suivre et soutenez nous en votant S3i.

Réponse à S3i de la Direction Générale sur l'orientation qu'elle veut donner au CRH en cours :

Le mois dernier nous vous indiquions qu'il y avait eu globalement pour les salariés, perte de pouvoir d'achat de **-1,42% en 2023** et de **-0,78% en 2022**, ceci contrairement aux années précédentes !

Suite à notre interpellation de la Direction Générale, nous avons eu l'engagement que les CRH qui se déroulent actuellement seraient sur un mode « **rattrapage** ». Nous attendons avec impatience, les résultats des CRH qui seront connus en février prochain et nous pourrons constater si l'entreprise a prise ou pas au sérieux notre alerte, qu'elle ne puisse plus produire pour atteindre la marge à 2 chiffres tant convoitée, si ses meilleurs salariés, s'en vont !

Dans l'attente, la campagne des CRH a commencé. C'est un **moment important de l'année professionnellement** : on va statuer sur votre performance, vos objectifs, souhaits de formation.

N'hésitez pas à contacter votre manager opérationnel (MOP) pour lui demander une réunion de revue des objectifs si il/elle ne l'a pas fait ! C'est aussi l'occasion de parler de l'emploi indiqué sur votre bulletin de salaire versus l'emploi réellement occupé sur le terrain, afin de le faire évoluer en fonction de votre situation réelle. **C'est important !**

Les Elections Professionnelles 2023 c'est parti ! Le vote c'est dans 3 semaines :

S3i a été à votre rencontre sur tous les sites SSG en septembre ! Et continuera en octobre/novembre !

S3i a toujours été avec vous ces dernières années, représenté par ses élus locaux et nationaux, qui ont pu compter sur le soutien, l'appui, la formation, et la puissance de conviction **S3i** face à la Direction !

Rejoignez l'équipe **S3i** pour devenir candidate ou candidat **S3i** : un syndicat 2.0 !

S3i saura vous accueillir, vous entourer et vous former

Faites œuvre de candidature **au plus tard vendredi 13/10**

par téléphone au **06.72.25.37.20**

ou par mail à candidature2023@s3i.fr

Pour avoir réponse à ces questions :

Qu'est-ce que **S3i** apporte aux salariés SSG ?

Quel est le programme de **S3i** pour 2023-2027 ?

Regardez la vidéo suivante :

(Attention : 7 mn mais il faut bien ce temps pour tout vous expliquer, merci de votre patience)

<http://www.s3i.fr/s3iavecvous>



Activités Sociales et Culturelles

Activités proposées et mises en œuvre sur PARIS, la présidence y étant tenue par **S3i** :

- Gymnast : la possibilité de faire du sport à son rythme (activité menacée par des élus d'autres syndicats).
- Inscrivez-vous jusqu'au **6 novembre 2023** :
 - à l'arbre de Noël au Cirque Phénix / les étoiles du cirque de Pékin, le dimanche 26 novembre 2023 à 13h30 : 1.300 places,
 - à la Soirée Adultes/conjoints au Paradis Latin le vendredi 8 décembre soir : 600 places.
- 888 salariés ont bénéficié des chèques cultures (80 € subventionné à 50%) au 2^{ème} semestre 2023 (754 au 1^{er}).
- Plus de 1300 salariés ont choisi un cadeau de fin d'année.

Soutenez le maintien et le développement des activités sociales et culturelles sur PARIS, sur toutes les REGIONS, et NATIONALES, en votant S3i !

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.S3i-france.com>

Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www.S3i-france.com/nous-contacter>
Pour nous contacter : contact@S3i-france.com